



COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI
RENCONTRE 9 – PLAN DE RESTAURATION ET ASPIRATIONS DU
MILIEU EN LIEN AVEC LES CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE RENDU

26 MAI 2021

Version préliminaire pour adoption

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ▶ Date : 26 mai 2021
- ▶ Durée : 18h30 à 20H32
- ▶ Lieu : Rencontre par vidéoconférence à l'aide de la plateforme *Zoom*
- ▶ Nombre de participants : 9 participants excluant les représentants de Mine Casa Berardi

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Hecla Québec – Mine Casa Berardi (ci-après Hecla) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de liaison Mine Casa Berardi (ci-après le Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Véronique Lévis, de Transfert, souhaite la bienvenue aux participants à cette 9^e rencontre du Comité. Elle invite les représentantes d'Hecla à procéder au mot de bienvenue.

Mme Doris Blackburn souhaite la bienvenue aux membres. Elle souligne le fait que tous les membres sont présents et elle les remercie pour leur disponibilité.

Mme Annie Blier mentionne qu'il est toujours agréable de participer aux rencontres et d'avoir de bonnes discussions. Elle invite les gens à partager en tout temps leurs questions et leurs commentaires. Elle les remercie pour leur présence et leur participation.

2. PARTAGE SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

Mme Lévis invite les membres à effectuer un partage santé-sécurité-environnement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
	Un membre mentionne qu'il vient de compléter une formation en ligne gratuite sur le développement durable, à partir du <i>Massive open online course</i> (MOOC) de l'Université Laval. Il précise que la formation a eu lieu entre les mois de janvier et mars. Il ajoute que la formation est bien présentée, qu'il y a des capsules Web et de l'information pertinente. Il a pu télécharger et imprimer un beau livre et a complété un test en ligne à chaque étape. Il souligne avoir fait des apprentissages intéressants sur l'environnement, les changements climatiques

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
et l'acidification des océans, notamment. Il conclut en mentionnant que la formation se donne deux fois par année et que la prochaine formation a lieu à l'automne.	
https://www.ulaval.ca/etudes/mooc-formation-en-ligne-ouverte-a-tous/developpement-durable-enjeux-et-trajectoires	

3. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Lévis présente les objectifs de la rencontre :

- ✓ Procéder aux suivis de la R8 du 24 mars 2021 ;
- ✓ Partager les mises à jour en lien avec les opérations ;
- ✓ Présenter les suivis environnementaux et relations avec la communauté ;
- ✓ Présenter le plan de restauration ;
- ✓ Effectuer un atelier de priorisation des créneaux de développement communautaire.

4. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Mme Lévis précise ensuite le déroulement proposé pour la rencontre et demande aux participants si celui-ci leur convient. Les membres sont d'accord (voir l'ordre du jour complet en annexe du présent compte rendu).

5. TOUR DE TABLE

Mme Lévis invite les membres à faire un tour de table et à partager des informations de leur milieu au bénéfice des membres du Comité ou des représentants d'Hecla.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 2.	
Un membre partage qu'il gère actuellement deux projets importants : un projet de saine alimentation avec le développement d'une serre et un deuxième projet récréotouristique avec le développement d'un minigolf. Le membre souhaite remercier Hecla d'être partenaire avec eux dans ce dernier.	Mme Blackburn remercie le membre et partage son désir qu'il y ait d'autres projets de collaboration dans le futur.
Intervention 3.	
Le membre confirme qu'il y aura en effet d'autres projets.	Aucun commentaire.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 4.	
<p>Un membre souhaite savoir dans quel secteur le projet de minigolf est développé.</p>	<p>Le membre confirme que le minigolf est situé dans le secteur de Villebois-Valcanton (VVB) et qu’il devrait être opérationnel à partir du 1^{er} juillet 2021. Il précise que le projet est développé grâce à la collaboration de l’Administration Régionale Baie-James (ARBJ) et d’Hecla et qu’il sera ouvert gratuitement à toute la population.</p>
Intervention 5.	
<p>Le membre ajoute qu’il était déçu cette année de ne pas pouvoir jouer au minigolf puisque le seul disponible à proximité est situé en Ontario. Il est donc heureux de pouvoir aller y jouer avec son enfant. Le membre souhaite savoir si les informations relatives au minigolf sont disponibles sur Facebook.</p>	<p>Le membre précise que lorsque le projet sera assez avancé, toutes les informations seront rendues disponibles sur la page Internet de la localité. Une annonce sur la page Facebook sera également faite.</p> <p>Un membre ajoute qu’il s’agit d’un minigolf intergénérationnel. L’activité se veut familiale, il invite donc les gens à y venir avec leurs parents, leurs grands-parents et leurs enfants.</p>
Intervention 6.	
<p>Un membre partage que dernièrement une entreprise minière a effectué des vols d’hélicoptère à des fins de caractérisation du territoire. Avant de procéder, l’entreprise a pris le temps d’en informer les communautés. L’entreprise a également fourni des coordonnées pour la rejoindre si des problématiques survenaient en lien avec les vols. Le membre mentionne qu’il s’agit d’une pratique intéressante.</p>	<p>Mme Blackburn mentionne qu’en effet il s’agit d’une bonne pratique.</p>
Intervention 7.	
<p>Un membre invite tous les participants au 26^e tournoi de golf au profit de la Fondation l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) qui se déroulera à La Sarre, le 4 juin prochain. Il précise que cette année, l’événement aura lieu dans une seule ville, contrairement aux années précédentes.</p>	
Intervention 8.	
<p>Un membre mentionne que les activités reprennent progressivement à la Chambre de commerce et que le tournoi de golf annuel aura lieu le 13 août 2021. Il ajoute que le Gala Excell’Or présenté par Hecla Québec, aura lieu le 6 novembre prochain. Il conclut en mentionnant que l’économie va de mieux en mieux, que les commerces sont rouverts et qu’il espère que la situation demeure ainsi pour favoriser le développement d’une belle économie.</p>	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 9.	
<p>Un membre poursuit en mentionnant qu'à la Ville de La Sarre, les activités pour les citoyens reprennent graduellement et qu'il a bon espoir que l'offre continue d'augmenter. Il précise qu'une annonce en ce sens sera faite à la population. Il ajoute que les entreprises vont mieux et il souhaite faire un clin d'œil au projet de cartes-cadeaux réalisé en collaboration avec Hecla qui visait à encourager l'économie locale. Il mentionne que la communauté en parle encore.</p>	
Intervention 10.	
<p>Un membre mentionne qu'il a deux activités à partager. La première activité a eu lieu la semaine dernière. Il s'agissait d'une activité de sensibilisation auprès des pêcheurs en collaboration avec Résolu et la MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans le cadre de l'activité, ils ont rencontré entre 200 et 250 véhicules dans le secteur de Senneterre. À travers les rencontres, une recherche d'information sur les milieux humides a été effectuée. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel les trois organismes de bassin versant de la région travaillent et les conclusions des travaux sont imminentes.</p> <p>La deuxième activité aura lieu la semaine prochaine. Elle concerne un projet de station de lavage de bateaux mobile qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin 2021 dont le 2 juin à Macamic et le 3 juin à Duparquet. Il s'agit d'une mesure de protection contre les espèces exotiques envahissantes. Le membre conclut en invitant les participants à diffuser l'information dans leur milieu et à inviter les propriétaires à venir laver leur bateau avant de procéder à la mise à l'eau.</p>	
Intervention 11.	
<p>Un membre poursuit dans la même lignée que la thématique précédente, soit l'ouverture de la pêche, en mentionnant que la communauté a procédé à l'ouverture de la pourvoirie Mistawak. Il rappelle aux membres que cette pourvoirie a été acquise par la communauté de Pikogan, il y a deux ans, grâce à la collaboration d'Hecla et qu'elle est située en plein cœur de leur territoire. Étant donné qu'ils sont désormais propriétaires à 100 %, ils peuvent en tirer des bénéfices économiques. Il conclut en mentionnant que l'an passé a été une belle saison et qu'il a bon espoir qu'il en sera ainsi encore cette année.</p>	<p>Mme Lévis souhaite savoir s'il y a un site Internet en guise de référence.</p>
<p>www.mistawak.ca</p>	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 12.	
Le membre ajoute qu'il est possible d'y louer des chalets et des chaloupes.	Mme Lévis demande au membre si la pourvoirie est située près du lac Chicobi.
Intervention 13.	
Le membre soutient que la pourvoirie est située au nord de La Sarre et qu'il est facile de la repérer sur <i>Google Map</i> .	Aucun commentaire.
Intervention 14.	
Un membre mentionne qu'il s'agit d'une très belle pourvoirie. Il se questionne s'il faut passer par le chemin du 20 000 pour s'y rendre et si le chemin est en bonne condition pour y circuler en véhicule utilitaire sport.	Le membre confirme que le chemin est en bonne condition.
Intervention 15.	
Un membre enchaîne en soulignant une réalisation effectuée, le 5 mai dernier, en collaboration avec l'ARBJ et les artistes et artisans du secteur. Un bottin culturel a été créé grâce auquel la variété des talents locaux peut être découverte. Il poursuit dans un tout autre ordre d'idées en mentionnant qu'ils ont reçu plusieurs demandes de projets à réaliser en région visant la relance post-covid. Il souligne que les entreprises recommencent à vivre et que c'est inspirant.	
Intervention 16.	
Un membre enchaîne en revenant sur le projet de minigolf. Il souhaite remercier Hecla en ce sens puisqu'il s'agit d'un projet génial. Il poursuit en mentionnant qu'il souhaite que les travailleurs et travailleuses d'Hecla, qui prennent l'autobus dans les stationnements, soient sensibilisés au fait que plusieurs déchets de toutes sortes sont laissés au sol dans les stationnements. Il suggère que les représentants d'Hecla en prennent note et qu'ils veillent à transmettre l'information et que des actions de sensibilisation soient mises en œuvre.	<p>Mme Blackburn souhaite préciser de quel stationnement il s'agit.</p> <p>Mme Blier mentionne qu'il s'agit du stationnement de Villebois. Elle remercie le membre pour ce partage d'information et elle confirme qu'un rappel sera effectué avec plaisir dans le cadre de différentes rencontres qui ont lieu à toutes les semaines avec les différentes équipes. Elle ajoute que Mme Blackburn veillera à faire une communication écrite qui sera diffusée à l'ensemble des équipes.</p>
Intervention 17.	
Le membre conclut qu'en effet la problématique a été observée dans le stationnement de Villebois et que malheureusement ce sont les citoyens qui doivent nettoyer.	

6. SUIVIS DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Lévis remercie les membres pour leur partage et invite Mme Blackburn à effectuer les suivis de la rencontre précédente.

Mme Blackburn mentionne que la majorité des suivis qui devaient être faits ont été intégrés au compte rendu de la rencontre #8. Elle invite donc les membres à poser des questions et ceux-ci n'en ont aucun.

SUGGESTIONS ET SUIVIS	MISES À JOUR / STATUT
Préciser le volume d'achat de biens et services dans le Nord-du-Québec	Aucun achat effectué dans le secteur Nord-du-Québec: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les services proposés dans le Nord-du-Québec sont les mêmes que ceux offerts par les fournisseurs actuels ✓ Frais de transport du matériel seraient plus élevés en raison de la distance
Définir si les sous-traitants sont inclus dans la donnée du 113 millions de dollars (M\$)	Après validation, les sommes octroyées aux sous-traitants de la mine sont incluses au 113 M\$.
Préciser le nombre et le pourcentage de travailleurs venant du secteur Villebois-Valcanton et du Nord-du-Québec (NdQ)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Après vérification, au 31 décembre 2020, 49 employés temps plein d'Hecla et 17 employés d'entrepreneurs habitent le secteur VVB pour un total de 66 travailleurs ✓ Ces proportions représentent respectivement 7 % de la main-d'œuvre d'Hecla et 5 % de la main-d'œuvre des entrepreneurs ✓ Globalement, 6 % des 1042 travailleurs présents sur le site habitent le secteur VVB ✓ Les 66 travailleurs en question représentent près de 8 % de la population de VVB, qui compte environ 850 personnes
Mettre à jour les documents sur la plateforme Egnyte à l'intention des membres et sur le site Internet d'Hecla	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Compte rendu adopté de la R7 <input checked="" type="checkbox"/> Encart explicatif de la Procédure de gestion des signalements (PGS) au sein du dossier Documents de référence <input type="checkbox"/> Les fiches techniques des projets en lien avec la compensation de l'habitat du poisson

Mme Blier poursuit en mentionnant que les fiches techniques des projets de compensation de l'habitat du poisson seront transmises lorsque les projets seront approuvés.

Mme Lévis demande aux membres s'ils ont des questions et ils n'en ont aucune.

7. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Lévis poursuit en mentionnant que le compte rendu de la dernière rencontre a été partagé aux membres. Elle remercie les membres qui ont envoyé des commentaires et elle confirme qu'ils ont été intégrés. Mme Lévis invite les membres à partager tout commentaire supplémentaire. Les membres procèdent à l'adoption du compte rendu.

8. MISE À JOUR SUR LES OPÉRATIONS

Mme Lévis cède la parole à Mme Blackburn pour la mise à jour sur les opérations.

Mme Blackburn débute en effectuant une mise à jour en lien avec la COVID-19. Elle mentionne que les mesures sanitaires demeurent les mêmes, notamment :

- ✓ Maintien de la flotte d'autobus (le double) pour le transport des travailleurs ;
- ✓ Port du masque obligatoire en tout temps à l'intérieur, à l'exception de ceux qui travaillent seuls dans un bureau, la porte fermée.

En matière de Santé et sécurité au travail (SST), Mme Blackburn mentionne que le taux OSHA¹ est présentement de 2,8, alors qu'il était de 3,9 en mars dernier. Elle rappelle que l'objectif pour 2021 est de 1,6. Elle ajoute qu'à ce jour, Hecla cumule 107 jours sans accident compensable.

Mme Blackburn souligne ensuite qu'Hecla a remporté le trophée John T. Ryan pour la performance de l'entreprise en santé et sécurité en 2020. Elle précise que ce prix est décerné par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) et que le prix remporté concerne la catégorie Mines de métaux – Région Québec / Maritimes. Mme Blackburn ajoute qu'Hecla conservera le trophée pendant une période d'un an et que par conséquent, ils auront l'occasion d'organiser un événement afin de souligner cette distinction dont ils sont très fiers.

Mme Blackburn enchaîne en soulignant qu'Hecla a octroyé deux contrats d'une durée de cinq ans à l'entreprise Kiwetin Construction. Ces contrats visent le transport de minerai et de stérile ainsi que l'entretien des routes.

Des membres félicitent Hecla pour l'obtention du trophée via la boîte de discussion.

¹ Taux OSHA: perte de temps + assignation temporaire + consultation médicale x 200 000 /nombre d'heures travaillées.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 18.	
<p>Un membre mentionne que les dirigeants de Kiwetin sont très heureux de l’octroi des contrats et qu’ils sont très fiers de pouvoir travailler en collaboration avec la mine Casa Berardi pendant les cinq prochaines années.</p>	<p>Mme Blackburn mentionne qu’il s’agit d’un beau partenariat. Elle mentionne aux membres qui ne sont pas familiers que Kiwetin Construction est une entreprise de Pikogan, créée en 2020.</p>

Mme Blackburn poursuit la présentation des faits saillants en informant les membres du Comité que les différentes équipes d’Hecla ont procédé au nettoyage des installations de la mine, durant la semaine du 17 mai, en ramassant les déchets et les débris. Elle souligne que tous les départements se sont impliqués et qu’ils ont été sensibilisés à l’importance de maintenir les lieux propres. Elle ajoute que les équipes ont été étonnées de la quantité de déchets récoltés et que l’activité a été appréciée de tous.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 19.	
<p>Un membre demande si les onze sacs de déchets récoltés ont été recueillis sur le site de la mine.</p>	<p>Mme Blackburn précise qu’en effet, les onze sacs ont été récoltés sur le site de la mine par le groupe identifié dans la photo. Elle précise cependant que c’est tout le site qui a été nettoyé, incluant les secteurs ouest, est et celui de la fosse. Elle souligne que les matières recyclables ont été recyclées.</p>
Intervention 20.	
<p>Le membre poursuit en s’informant si Hecla entrevoit de réaliser l’exercice ailleurs que sur le site de la mine.</p>	<p>Mme Blackburn souligne que c’est la quatrième fois que l’équipe de la fosse initie ce projet et qu’elle sensibilise les autres équipes au nettoyage des places publiques. Elle précise cependant que malgré un changement de garde dans ce département, l’idée n’est pas délaissée et que l’intérêt de nettoyer le bord de la route entre la mine et La Sarre est maintenu. Cela étant dit, elle mentionne qu’ayant été informée tardivement de la Journée mondiale du nettoyage, qui doit avoir lieu le 5 juin 2021, il ne sera pas possible d’organiser une autre activité en ce sens cette année.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 21.	
Le membre se demande s’il est question de la Journée de la Terre.	Mme Blackburn confirme qu’il s’agit en fait de la Journée mondiale de l’environnement.
Intervention 22.	
Un membre se demande si l’activité de nettoyage a permis de sensibiliser les équipes à la quantité de déchets autour de la mine et à faire en sorte qu’il y en ait moins à l’avenir.	Mme Blackburn précise qu’il n’y a pas eu de retour officiel à la suite de l’activité. Elle mentionne cependant qu’il serait intéressant de recueillir les commentaires des employés impliqués et de constater la quantité recueillie. Elle ajoute qu’à première vue, il ne semblait pas y avoir tant de déchets, mais qu’au terme de l’activité, la quantité de déchets recueillis était importante.

Mme Blier enchaîne en faisant la synthèse des demandes de permis. Elle mentionne qu’Hecla a obtenu l’autorisation du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP), le 26 avril dernier, pour le détournement du ruisseau Kaackakosig. La demande de permis pour le plan de compensation pour l’habitat du poisson a été déposée en avril 2020. Les demandes à venir incluent :

- ✓ Des permis pour la réalisation d’études techniques et environnementales en lien avec les futures fosses ;
- ✓ Une demande de modification de permis pour l’extension de la fosse 160.

8.1 MISE À JOUR SUR LA FOSSE 160

Mme Blier effectue ensuite la mise à jour du projet de la fosse 160. Elle rappelle les permis reçus, soit les certificats d’autorisation, le bail minier ainsi que le certificat pour les puits d’assèchement. Elle poursuit en rappelant aux membres les différents travaux réalisés, soit :

- ✓ L’excavation de la rampe principale et le décapage du mort terrain ;
- ✓ La construction du nouveau canal pour le détournement du ruisseau.

Mme Blier termine la mise à jour en énonçant que la fin de l’exploitation de la fosse 160 est prévue en 2025 et que par conséquent la production du minerai doit débuter en novembre 2021. Elle ajoute qu’une demande de modification de l’autorisation pour l’exploitation de la fosse sera aussi déposée afin d’inclure l’extension et ainsi prolonger la durée de vie de celle-ci. Elle précise que l’extension ouest de la fosse demeure à l’intérieur du bail minier.

Mme Blier procède ensuite à une courte présentation vidéo composée d’images prises par drone, dévoilant les travaux effectués dans la fosse 160. Elle apporte diverses précisions aux membres tout au long de la diffusion, notamment en ce qui a trait aux travaux de décapage et de transport du mort terrain.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 9
 COMPTE RENDU

Mme Blier enchaîne avec la mise à jour du projet de détournement du ruisseau Kaackakosig. Elle précise que le projet du lac Berry et des délaissés de la rivière Cadillac devraient être suffisants pour l'acceptation du plan de compensation complet. En ce sens, elle rappelle aux membres les objectifs de ces deux projets :

- ✓ Rétablir la connectivité hydrologique entre le lac Berry et le réseau hydrographique en aval ;
- ✓ Contribuer au maintien et à l'augmentation du recrutement de la population d'omble de fontaine ;
- ✓ Rétablir la connectivité hydrologique entre des délaissés de la rivière Cadillac et la rivière Cadillac ;
- ✓ Améliorer un secteur où les activités anthropiques antérieures ont contribué à la linéarisation du cours d'eau ;
- ✓ Améliorer les conditions de vie dans les délaissés ;
- ✓ Créer de nouveaux habitats pour le poisson.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 23.	
<p>Un membre mentionne que pour les projets de compensation du poisson, dans certains dossiers du passé dans lesquels il a travaillé, les stations de lavage de bateaux, même si jugées non-pertinentes au sein de projet de compensation, peuvent être valorisées par les instances gouvernementales, à titre de mesures volontaires.</p>	<p>Mme Blier précise que la station de lavage n'est pas prise en compte par Pêches et Océans Canada. Elle ajoute qu'il y a deux projets de recherche en cours et que les stations de lavage sont des idées à évaluer.</p>
Intervention 24.	
<p>Un membre ajoute qu'il n'y a aucune station de lavage dans la région.</p>	<p>Aucun commentaire.</p>
Intervention 25.	
<p>Un membre demande comment seront capturés les poissons.</p>	<p>Mme Blier mentionne qu'Hecla installera une diguette et utilisera différents engins pour permettre la capture du poisson.</p>
Intervention 26.	
<p>Le membre souhaite avoir plus de précisions sur les engins qui seront utilisés.</p>	<p>Mme Blier précise qu'Hecla travaille en collaboration avec une firme de consultants et qu'ils vont utiliser des cages. Elle mentionne que tous les détails sont présents dans les fiches techniques des projets et que ces dernières seront partagées aux membres du Comité dès qu'elles seront approuvées.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 27.	
<p>Un membre demande comment Hecla prévoit abaisser le niveau de l'eau. Il mentionne que les communautés autochtones apprécient pouvoir effectuer des cérémonies de fin et de nouveau cours d'eau lors des détournements. Il suggère à Hecla d'envisager l'organisation de ce type d'événement lorsqu'ils procéderont à la relocalisation des poissons.</p>	<p>Mme Blier confirme que le niveau de l'eau sera abaissé à l'aide de diguettes. Elle rappelle que les espèces de poissons présentes dans le ruisseau Kaackakosig sont peu attrayantes.</p>
Intervention 28.	
<p>Un membre demande pourquoi Hecla n'a pas élargi la zone de permis dès le départ en prévision de nouvelles découvertes de minerai, en ce qui a trait à la demande d'extension du permis pour la fosse 160.</p>	<p>Mme Blier répond que les gisements se prolongent vers l'ouest et que les zones d'exploitation sont déterminées en fonction des résultats de forages et du prix de l'or. Elle ajoute que des campagnes de forage ont permis de découvrir de nouveaux gisements.</p>
Intervention 29.	
<p>Un membre mentionne qu'il a participé à une rencontre cette semaine avec le Comité régional sur les espèces exotiques envahissantes et que quelques projets sont en attente de subvention de la part du MFFP. Il précise que le ministère offre un programme de financement depuis quelques années et que quatre projets sont en attente, dont deux en Abitibi-Ouest. Il ajoute que le projet le plus proche est situé à Authier-Nord en bordure de la rivière Macamic.</p>	<p>Aucun commentaire.</p>
Intervention 30.	
<p>Le membre poursuit en mentionnant qu'actuellement le MFFP, tout comme plusieurs ministères ont été approchés pour avoir une station de lavage régionale mobile. Lors de la rencontre en question, nous avons suggéré de faire circuler les stations mobiles pour informer les gens propriétaires de bateaux que ça existe et que ça fonctionne. D'autres suivis seront effectués au cours de l'été.</p>	<p>Mme Lévis valide sa compréhension, en demandant si l'objectif de l'intervention est de souligner que même si les stations de lavage ne peuvent être considérées dans les projets de compensation, il pourrait être intéressant de les développer dans le cadre d'autres initiatives.</p>
Intervention 31.	
<p>Le membre confirme qu'en effet le développement des stations de lavage serait intéressant dans le cadre d'autres projets, surtout considérant que les projets de compensation proposés sont éloignés de la communauté.</p>	<p>Mme Blier mentionne que plusieurs personnes travaillent actuellement sur le projet de compensation.</p>

Mme Lévis demande aux membres s'ils ont des questions supplémentaires et ceux-ci n'en ont aucune.

9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Lévis cède ensuite la parole à Mme Blier pour la présentation du tableau des suivis environnementaux. Cette dernière mentionne que tous les résultats sont conformes. En ce qui a trait aux suivis en lien avec les poussières et le parc à résidus, elle informe les membres que les suivis seront effectués lors de la rencontre d'octobre.

Mme Blier présente ensuite le tableau des déversements survenus entre les mois de janvier et avril 2021. Elle souligne que le nombre de déversements est relativement stable depuis le début de l'année et qu'ils surviennent la plupart du temps dans la fosse. Mme Blier rappelle aux membres que les travailleurs sont sensibilisés régulièrement à l'importance de déclarer tous les déversements qui surviennent.

Mme Lévis remercie Mme Blier pour sa présentation et vérifie auprès des membres s'il y a des questions.

10. MISE À JOUR - RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Mme Lévis invite Mme Blackburn à effectuer la mise à jour des relations avec la communauté.

Mme Blackburn débute en soulignant une augmentation au niveau des activités et des événements ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de demandes de dons et commandites. Les projets et organismes supportés récemment sont :

- ✓ Troupe cœur ouvert de La Sarre ;
- ✓ Place aux jeunes Baie-James ;
- ✓ Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Galas d'excellence ;
- ✓ Lire au parc – Ville de Val-d'Or ;
- ✓ École de danse d'Abitibi-Ouest – campagne de financement annuelle.

Elle ajoute que les activités à venir avec la communauté sont :

- ✓ Distribution d'arbres aux employés le 12 juin 2021 ;
- ✓ Offre d'une dizaine d'arbres aux localités de Villebois et de Valcanton et au Centre de services scolaire du Lac-Abitibi ;
- ✓ Publication du Rapport 2020 de Responsabilité sociale d'entreprise d'Hecla Québec, prévu en juin.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 32.	
Un membre demande si Hecla est impliqué dans la mise à jour de la cour de l'École Boréale, pavillon de Normétal.	Mme Blackburn mentionne qu'Hecla n'a reçu aucune sollicitation en ce sens et elle invite le membre à lui partager l'information.

Mme Lévis demande aux membres s'ils ont des questions additionnelles, ceux-ci n'en ont aucune.

11. SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Blackburn procède ensuite au suivi des signalements. Un nouveau signalement a été reçu en avril dernier dont les faits saillants sont :

- ✓ Présence de poussière dans le stationnement Sud, soit l'ancien site du concessionnaire automobile Kia;
- ✓ Le retour d'appel au requérant a été effectué dans les délais prescrits ;
- ✓ Plusieurs suivis ont été faits depuis ce temps ;
- ✓ Une mesure corrective temporaire, soit l'application d'abat poussière, a été appliquée le 12 mai 2021 ;
- ✓ Le traitement de ce signalement représente son lot de défis, considérant qu'Hecla n'est pas propriétaire du terrain concerné.

Mme Blier enchaîne avec un suivi du signalement #2 et mentionne que les travaux permettant de baliser un nouveau sentier sont prévus cet été.

Mme Lévis invite les membres à partager leurs questions et leurs commentaires. Un membre partage ses félicitations pour la gestion des signalements.

12. PRÉSENTATION SUR LE PLAN DE RESTAURATION

Mme Blier poursuit en abordant la thématique du plan de restauration et de fermeture du site minier. Elle mentionne que :

- ✓ Le plan de restauration de la mine Casa Berardi a été déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, en octobre 2019 ;
- ✓ Le plan a ensuite été approuvé en septembre 2020 ;
- ✓ Une mise à jour sera réalisée en novembre 2024 ;
- ✓ Des révisions doivent être faites tous les cinq ans et ce, jusqu'en 2034.

Mme Blier présente ensuite les différents efforts déployés en matière de restauration progressive du site :

- ✓ Début du remplissage de la fosse EMCP avec du stérile en 2021 ;
- ✓ Plan de déposition en préparation ;
- ✓ Transport de 188 000 m³ d'argile de la Fosse 160 pour la fermeture progressive de la cellule #2 ;
- ✓ Reprofilage en 2022 ;
- ✓ Utilisation de roches stériles pour la construction des digues au parc à résidus ;
- ✓ Valorisation des stériles et diminution de l'empreinte environnementale du site.

Mme Lévis valide auprès de Mme Blier si le reprofilage consiste à remodeler les pentes des digues.

Mme Blier confirme qu'il s'agit bien d'un remodelage des pentes et ajoute que les pentes sont ensuite recouvertes de terre végétale pour permettre ultimement l'ensemencement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 33.	
Un membre demande si les espèces utilisées pour la revégétation sont préétablies.	Mme Blier mentionne que des travaux sont en cours avec l’UQAT, mais qu’Hecla n’en est pas à l’étape de la revégétation encore. Elle précise que l’équipe est consciente que des espèces indigènes devront être utilisées afin d’éviter d’introduire des espèces non désirées.
Intervention 34.	
Le membre poursuit en suggérant de valider le choix d’espèces auprès des communautés autochtones qui apprécient être impliquées dans ces démarches, particulièrement les aînés. Cela pourrait permettre de faire repousser des plantes disparues ou plus difficiles à trouver.	Mme Blier confirme qu’il s’agit d’une excellente suggestion. Elle ajoute que c’est prévu dans l’entente de coopération avec Abitibiwinni. À cet effet, elle informe les membres du Comité que la première rencontre du comité de mise en œuvre de l’entente devrait avoir lieu en juin et que différents sujets seront abordés. Elle ajoute qu’il sera entre autres question du plan de fermeture.

Mme Lévis demande aux membres s’ils ont des questions additionnelles. Ils n’en ont pas.

13. ATELIER SUR LA PRIORISATION DES CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Mme Lévis invite Mme Blackburn à effectuer une mise en contexte en lien avec l’atelier proposé aux membres du Comité.

Mme Blackburn mentionne qu’Hecla souhaite se repositionner sur les investissements communautaires et les contributions octroyées. Pour ce faire, Hecla souhaite connaître les aspirations du milieu. Cela étant dit, Mme Blackburn souhaite rassurer les membres à l’effet que cette démarche ne fait pas table rase sur les partenariats existants ou en cours. Elle ajoute que le même exercice sera effectué avec les chefs des départements afin de susciter les discussions et les échanges.

Mme Sara-Ève Duchesneau, de Transfert, enchaîne en mentionnant qu’un sondage en ligne a été développé afin de déterminer les aspirations des membres relativement au développement du milieu. Elle ajoute que cet atelier s’inscrit dans une perspective d’amélioration continue des activités de la mine et que les résultats du sondage seront pris en considération afin d’adapter le Guide de gestion des dons et commandites. Les objectifs visés par l’exercice sont :

- ✓ Informer les membres du Comité des sept créneaux de développement du milieu existants, tels que présentés dans le Guide de gestion des dons et commandites ;
- ✓ Solliciter les suggestions des membres du Comité dans l’orientation des activités de développement du milieu.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 9
 COMPTE RENDU

Mme Duchesneau précise ensuite que les résultats du sondage seront présentés lors de la prochaine rencontre du Comité et que les ajustements des pratiques d’Hecla pour prendre en compte les résultats seront aussi présentés. Elle procède ensuite aux explications en lien avec la façon de compléter le sondage et elle nomme les sept créneaux de développement du milieu :

- ✓ Éducation ;
- ✓ Santé et communautaire ;
- ✓ Environnement et développement durable ;
- ✓ Développement économique ;
- ✓ Visibilité et rayonnement ;
- ✓ Culture ;
- ✓ Sports et saines habitudes de vie.

Mme Duchesneau demande aux membres si l’atelier est clair et s’ils ont des questions.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 35.	
<p>Un membre demande en quoi consiste le créneau Visibilité et rayonnement.</p>	<p>Mme Blackburn précise que la plupart du temps il s’agit de contributions de prestige pour lesquelles Hecla reçoit de la visibilité plus importante considérant qu’il s’agit de partenariats majeurs. À titre d’exemple, elle mentionne le Marché public de Val-d’Or pour lequel ils ont le nom de la salle Hecla Québec.</p>
Intervention 36.	
<p>Un membre souhaite préciser s’ils doivent répondre au sondage en tant que représentant de leur secteur ou en fonction des besoins pressentis dans la communauté.</p>	<p>Mme Duchesneau précise que le sondage doit être complété en fonction des besoins pressentis de la communauté. À titre d’exemple, elle mentionne qu’un représentant du secteur de l’éducation pourrait décider de prioriser « Sport et saines habitudes de vie » si, selon lui, il s’agit d’un besoin prioritaire pour la communauté.</p> <p>Mme Lévis suggère d’effectuer la priorisation des créneaux en fonction du bien commun et des besoins de la communauté. Elle précise d’identifier les maillons faibles du milieu et de faire la priorisation avec une lunette collective en fonction des besoins et des observations. L’objectif est de refléter les préoccupations du milieu.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 37.	
Un membre soutient qu'à la suite de l'exercice, il risque d'être difficile de départager les résultats en fonction des communautés, qui n'ont pas les mêmes besoins.	Mme Blackburn confirme qu'il s'agit d'un point pertinent. Elle propose cependant de considérer les créneaux de façon globale puisque les dons et commandites sont classés selon les créneaux.
Intervention 38.	
Le membre ajoute que les besoins ne sont pas les mêmes pour le NdQ, Val-d'Or et La Sarre. Il se questionne sur la façon de départager les résultats considérant que les enjeux sont distincts.	Mme Lévis précise qu'étant donné que chaque membre portera la lunette de son secteur, le créneau le plus fort ressortira. Cela étant dit, elle informe le Comité qu'une deuxième discussion en lien avec le sondage est à venir et il permettra de définir comment l'entreprise intègre les choix des membres dans ses pratiques. Elle rappelle aux membres qu'il s'agit d'un processus d'amélioration continue et qu'ultérieurement, il pourrait être intéressant de pousser la réflexion en ce sens.
Intervention 39.	
Le membre confirme qu'il est d'accord.	Aucun commentaire.
Intervention 40.	
Un membre mentionne qu'il apprécie le fait qu'une suite sera donnée au sondage. Il précise qu'il a de l'intérêt dans plus d'un créneau, mais qu'il a actuellement un projet en tête qui cadre dans un créneau bien précis. Il souhaite savoir s'il aura l'occasion et le temps de le partager aux membres du Comité.	Mme Lévis mentionne que la rencontre de ce soir vise à prioriser les grandes catégories, il ne sera donc pas question de projets précis. En revanche, elle invite le membre à partager son projet lors du tour de table. Dans l'éventualité où le projet est confidentiel, elle conseille au membre de partager le projet par courriel.

Mme Duchesneau invite les membres à procéder à l'atelier en ligne.

14. TOUR DE TABLE

Mme Lévis invite les membres à procéder au tour de table final, lequel vise à permettre d'effectuer un retour sur la rencontre, son contenu et leur niveau d'appréciation. Les membres peuvent aussi en profiter pour formuler des suggestions, des commentaires ou des questionnements qui sont demeurés en suspens.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 41.	
<p>Un membre souligne qu’il été épaté par la rencontre, qu’il a beaucoup apprécié le déroulement et que toutes les informations étaient claires. Il juge que le contenu était très pertinent et il apprécie le fait que tous les membres étaient présents. Il mentionne qu’il est agréable de connaître les projets des membres et conclut en mentionnant que l’atelier est pertinent pour l’amélioration des milieux de vie.</p>	
Intervention 42.	
<p>Un membre mentionne que la rencontre a été excellente et qu’à son souvenir, il n’y a jamais eu autant d’interventions, ce qui a rendu la rencontre très dynamique. Il conclut en rappelant que le 27 mai 2021, aura lieu le Rendez-vous des Ressources naturelles organisé par l’Association forestière. Cette année, il sera question des milieux humides et des aspects entourant leur compensation.</p>	
Intervention 43.	
<p>Un membre stipule qu’il a beaucoup apprécié la rencontre. Il mentionne que la rencontre était très dynamique et que l’information était suffisamment vulgarisée. Il se dit plus à l’aise que lors de sa première rencontre et arrive à mieux comprendre certains termes.</p>	
Intervention 44.	
<p>Un membre souligne que la rencontre a été très enrichissante et qu’il a apprécié entendre tous les acteurs, tous les créneaux ainsi que toutes les bonnes nouvelles. Il mentionne apprécier la façon dont Mme Blier vulgarise les activités de la mine. Il conclut en mentionnant que c’est très agréable.</p>	
Intervention 45.	
<p>Un membre souligne que la rencontre témoigne d’une belle préparation de la part de toute l’équipe. Il informe les membres que La Sarre est la seule grande ville en Abitibi-Témiscamingue (parmi les cinq plus grandes villes de la région) à ne pas avoir de maison pour les femmes victimes de violence conjugale et qu’il n’y en a pas non plus en Abitibi-Ouest. Ce sujet est d’autant plus d’actualités considérant les nombreux féminicides survenus au cours des dernières semaines. Il conclut en mentionnant savoir que le Centre de femmes travaille sur un projet, mais il suggère de le garder en tête pour les besoins du milieu.</p>	
Intervention 46.	
<p>Un membre poursuit en mentionnant qu’il s’agissait d’une belle rencontre, que les échanges étaient intéressants et que l’organisation était parfaite et pertinente. Il poursuit en abordant le sujet de la problématique d’accès aux ponts qui sévit dans la région et informe les membres du Comité que la Chambre de commerce a mis en ligne un sondage</p>	<p>Mme Duchesneau précise que malheureusement elle n’a pas accès en temps réel aux résultats du sondage et que ceux-ci seront présentés lors de la rencontre du mois d’octobre.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>visant à identifier les entreprises qui vivent des difficultés en lien avec la fermeture de ponts. Il précise que le sondage vise à établir une collaboration avec le ministère du Transport du Québec pour cibler les ponts problématiques. Il invite donc les membres du Comité à compléter le sondage sur le site de la Chambre de commerce. Il conclut en demandant s’il serait possible de partager dès maintenant les résultats sondage.</p>	
<p>https://www.ccao.ca/fr/actualite/details.cfm?ArticleID=67</p>	
<p>Intervention 47.</p>	
<p>Un membre souligne qu’il aurait aussi aimé connaître les résultats du sondage immédiatement. Il enchaîne en soulignant que la rencontre était bien organisée et bien vulgarisée, comme à l’habitude. Comme il est relativement nouveau au sein du Comité et qu’il comprend mieux les acronymes, il se dit désormais plus à l’aise. Il ajoute qu’il est davantage interpellé par les relations avec le milieu, mais qu’il apprécie tout autant les nouvelles connaissances acquises. Il mentionne également que les informations recueillies sont intéressantes tant pour lui que pour son organisation. Il conclut en mentionnant que des projets de nettoyage de quartier sont à venir et qu’il serait intéressant d’évaluer une collaboration potentielle avec Hecla en ce sens.</p>	<p>Mme Blackburn mentionne que ce sera avec plaisir.</p>
<p>Intervention 48.</p>	
<p>Un membre mentionne que comme à l’habitude, le contenu était intéressant. Il souligne que les deux heures de rencontre passent rapidement et qu’en tant que membre siégeant sur cinq comités différents, il confirme que celui d’Hecla est parmi ses préférés. Il apprécie les nombreuses interactions axées sur ce que le milieu pense ou ressent. Il se sent impliqué et il apprécie le tour de table qui permet de vérifier si les membres sont à l’aise avec les discussions et qu’ils sont tous sur la même page. Il conclut en levant son chapeau à l’équipe.</p>	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 49.	
<p>Un membre soutient que la rencontre était intéressante, que les informations sont pertinentes et qu'il y a une bonne vulgarisation de l'information. Il souligne le fait que mesdames Blier et Blackburn sont bien organisées et préparées. Elles ne donnent pas l'impression de participer au Comité pour se débarrasser. Il mentionne également qu'il siège sur différents comités et que celui d'Hecla est le meilleur. Il poursuit en soulignant que l'équipe de Transfert fait un excellent travail et il encourage tous les comités à recourir à leurs services. Ils apportent de la rigueur et de la structure. En conclusion, il mentionne que c'est toujours un plaisir de participer au Comité.</p>	

15. MOT DE LA FIN

Mme Lévis remercie les membres et souligne qu'effectivement, la rencontre a été particulièrement dynamique. Elle conclut en partageant son souhait de pouvoir tenir la rencontre d'octobre en personne.

Mme Blackburn remercie les membres pour les échanges, les suggestions et les commentaires. Elle partage son appréciation de la rencontre qui a été interactive avec les nombreux commentaires et questionnements. Elle s'engage à faire un suivi rapide auprès des équipes en ce qui concerne la propreté du stationnement d'autobus et elle rappelle aux membres que le Comité est une tribune permettant de rapporter des informations de ce genre.

Mme Blier abonde dans le même sens et souligne son appréciation à l'égard des commentaires des membres. Elle souligne la maturité du Comité ainsi que le plaisir ressenti à vulgariser les informations transmises.

Fin de la rencontre à 20h32.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

DÉCISIONS	LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ : <input checked="" type="checkbox"/> D'adopter le compte rendu de la Rencontre 8.
SUGGESTIONS	IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ : <input type="checkbox"/> Tenir une activité de nettoyage à l'extérieur du site de la mine. <input type="checkbox"/> Recueillir le feedback des employés à la suite d'activités de nettoyage, afin de mesurer leur prise de conscience et favoriser une diminution à la source des déchets générés. <input type="checkbox"/> Les stations de lavage de bateaux, même si jugées non-pertinentes au sein de projets de compensation, peuvent être valorisées par les instances gouvernementales, à titre de mesures volontaires. De plus, il n'y en a aucune en Abitibi-Ouest. <input type="checkbox"/> Envisager l'organisation de cérémonies de fin et de début de cours d'eau avec les communautés autochtones lors du détournement du ruisseau Kaackakosig. <input type="checkbox"/> Valider le choix des espèces de plantes sélectionnées pour la revégétation du site minier auprès des communautés autochtones, particulièrement les aînés. Cela pourrait permettre de faire repousser des plantes disparues ou plus difficiles à trouver. <input type="checkbox"/> Faire une distinction entre les créneaux de développement du milieu selon les secteurs géographiques considérant que les réalités et les enjeux du milieu sont différents selon les secteurs. <input type="checkbox"/> Évaluer les collaborations potentielles avec la Ville de La Sarre en lien avec les projets de nettoyage de quartier qui sont à venir.
ENGAGEMENTS	HECLA S'EST ENGAGÉ À : <input type="checkbox"/> Effectuer un rappel aux différentes équipes d'Hecla quant à l'importance de veiller à la propreté des stationnements d'autobus et produire une note écrite en ce sens pour diffusion à l'interne. <input type="checkbox"/> Valider le choix des espèces utilisées pour l'ensemencement du parc à résidus auprès de Pikogan, tel que mentionné à l'entente conclue avec la communauté.
SUIVIS	LES SUIVIS À EFFECTUER: <input type="checkbox"/> Partager les fiches techniques de projets de compensation du poisson lorsqu'ils seront approuvés. <input type="checkbox"/> Présenter les résultats de l'atelier de priorisation des créneaux de développement lors de la rencontre d'octobre ainsi que la prise en compte de ceux-ci par Hecla.

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- Mme Jacinthe Bélanger, Secteur municipal – Abitibi-Ouest
- M. Luc Bossé, Secteur environnement - Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- Mme Caroline Chrétien, Secteur municipal – Nord-du-Québec
- Mme Marie-Pierre Desbiens, Secteur résident – Nord-du-Québec
- Mme Mélissa Larouche, Secteur économique
- Mme Vicky Ledoux, Secteur résident – Abitibi-Ouest
- Mme Isabelle Métivier, Secteur éducation
- Mme Annie Payer, Secteur économique – Nord-du-Québec
- M. Sylvester Trapper, Secteur autochtone

MINE CASA BERARDI

- Mme Doris Blackburn, Coordinatrice aux communications et relations avec le milieu
- Mme Annie Blier, Directrice développement durable et relations avec le milieu

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- Mme Sara-Ève Duchesneau, Conseillère principale - Prise de notes
- Mme Véronique Lévis, Directrice - Facilitation

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR



RENCONTRE n° 9

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre virtuelle

MERCREDI 26 MAI 2021 – Vidéoconférence Zoom

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
3. Tour de table - Partage Santé-sécurité – Environnement
4. Suivi de la rencontre précédente
5. Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
6. Mise à jour sur les opérations
7. Suivis environnementaux
8. Mise à jour sur les relations avec la communauté
9. Suivi des signalements

Pause de 10 minutes

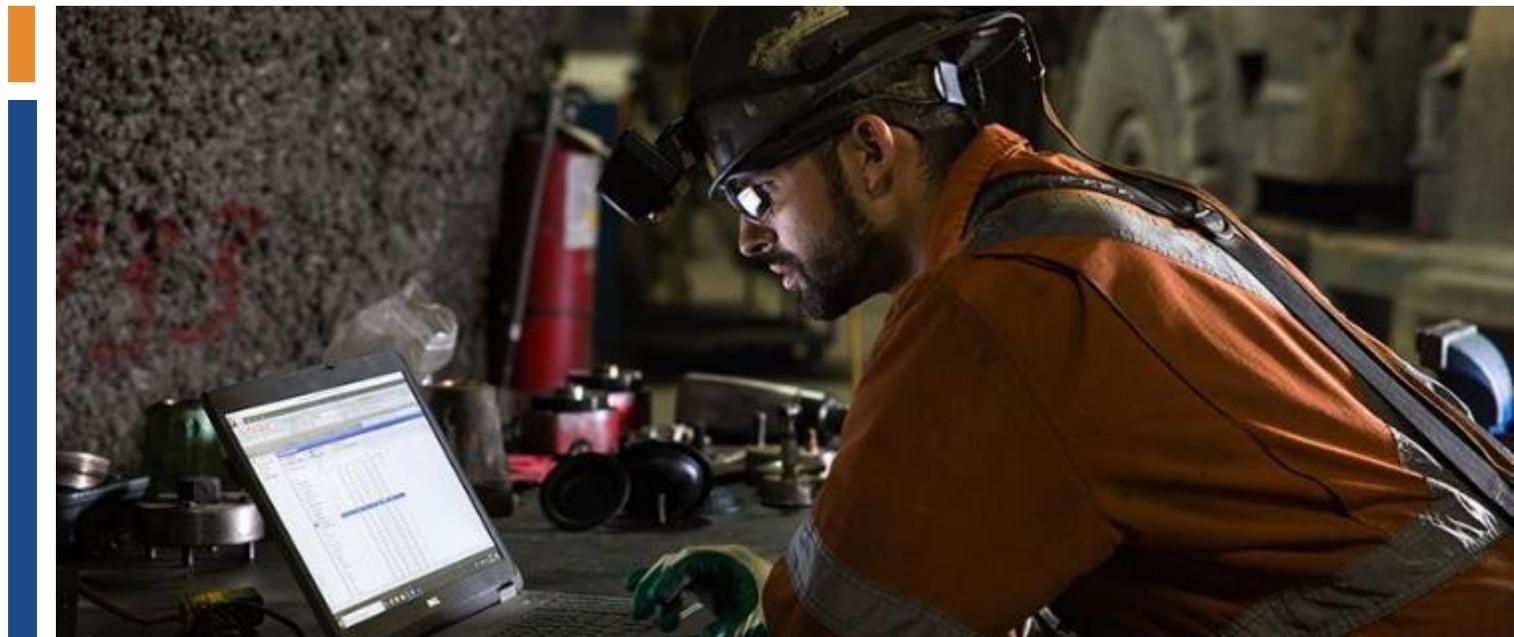
10. Présentation sur plan de restauration
11. Période de questions
12. Atelier sur la priorisation des créneaux de développement communautaire
13. Tour de table
14. Mot de la fin

ANNEXE III
PRÉSENTATION MINE CASA BERARDI

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre n° 9

26 mai 2021



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

MOT DE BIENVENUE



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



- Procéder aux suivis de la R8 du 24 mars 2021
- Partager les mises à jour en lien avec les opérations
- Présenter les suivis environnementaux
- Présenter les mises à jour sur les relations avec la communauté
- Présenter les informations à jour sur le plan de restauration
- Procéder à un atelier participatif de priorisation des créneaux de développement communautaire

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table - Partage Santé-Sécurité – Environnement
- Suivi de la rencontre précédente
- Adoption du compte-rendu de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements
- ***Pause de 10 minutes***
- **Présentation thématique : Plan de restauration**
- Période de questions
- **Atelier – Priorisation des créneaux de développement communautaire**
- Tour de table
- Mot de la fin

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

TOUR DE TABLE



RETOUR SUR LA RENCONTRE N° 8



SUGGESTIONS ET SUIVIS	MISES À JOUR / STATUT
Préciser le volume d'achat de biens et services dans le Nord-du-Québec	Aucun achat effectué dans le secteur Nord-du-Québec: <ul style="list-style-type: none"> • Les services proposés dans le Nord-du-Québec sont les mêmes que ceux offerts par les fournisseurs actuels • Frais de transport du matériel seraient plus élevés (distance)
Définir si les sous-traitants sont inclus dans la donnée du 113 M \$.	Après validation, les sommes octroyées aux sous-traitants de la mine sont incluses au 113 M\$.
Préciser le nombre et le pourcentage de travailleurs venant du secteur Villebois Valcanton et du Nord-du-Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Après vérification, au 31 décembre 2020, 49 employés temps plein d'Hecla et 17 employés d'entrepreneurs habitent le secteur VVB pour un total de 66 travailleurs. • Ces proportions représentent respectivement 7 % de la main-d'œuvre d'Hecla et 5 % de la main-d'œuvre des entrepreneurs. • Globalement, 6 % des 1042 travailleurs présents sur le site habitent le secteur VVB. • Les 66 travailleurs en question représentent près de 8 % de la population de VVB, qui compte environ 850 personnes.
Mettre à jour les documents sur la plateforme Egnyte à l'intention des membres et sur le site Internet d'Hecla	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Compte rendu adopté de la R7 <input checked="" type="checkbox"/> Encart explicatif de la PGS (dossier Documents de référence) <input type="checkbox"/> Les fiches techniques des projets en lien avec la compensation de l'habitat du poisson

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE N°8

MISE À JOUR OPÉRATIONS



FAITS SAILLANTS DEPUIS MARS 2021

- **Mises à jour COVID-19**
 - Maintien de toutes les mesures préventives et sanitaires implantées
 - Maintien de la flotte d'autobus (le double) pour le transport des travailleurs
 - Port du masque obligatoire en tout temps à l'intérieur
 - Seule exception: travail seul dans un bureau la porte fermée
- **Résultats en matière de SST**
 - Taux OSHA* de 2,8 depuis le début de l'année 2021 (Objectif pour 2021 : 1,6)
 - Lauréat du trophée John T. Ryan pour notre performance en santé et sécurité en 2020
 - Prix décerné par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM)
 - Catégorie Mines de métaux Région Québec / Maritimes
 - Le trophée sera présent à la mine pour un an : campagne de reconnaissance à venir
- **Octroi de deux contrats à Kiwetin Construction pour une durée de 5 ans**
 - Le transport de minerai / stérile
 - L'entretien des routes



*Taux OSHA: $\text{perte de temps} + \text{assignation temporaire} + \text{consultation médicale} \times 200\,000 / \text{nombre d'heures travaillées}$

FAITS SAILLANTS DEPUIS MARS 2021 (SUITE)

- **Activité de nettoyage de nos installations extérieures tenue la semaine dernière (17 mai 2021)**
 - Ramassage des déchets et débris
 - Implication de tous les départements
 - Tous les secteurs de nos opérations ont été visités par nos escouades d'employés



PERMIS OBTENUS

FOSSE 160

- AUTORISATION DU MFFP POUR LE RUISSEAU KAACKAKOSIG (26 avril 2021)

FOSSE 134 ET HALDE MIXTE 3

- Aucune nouveauté

PERMIS EN ATTENTE DE RÉPONSE

- DEMANDE PLAN DE COMPENSATION POUR L'HABITAT DU POISSON DE PÊCHE ET OCÉAN CANADA (Déposé en AVRIL 2020)

PROCHAINES ÉTAPES

- ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES FUTURES FOSSES
- DEMANDE MODIFICATION POUR EXTENSION DE LA FOSSE 160

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MISE À JOUR - PROJET FOSSE 160

RAPPEL DES PERMIS REÇUS

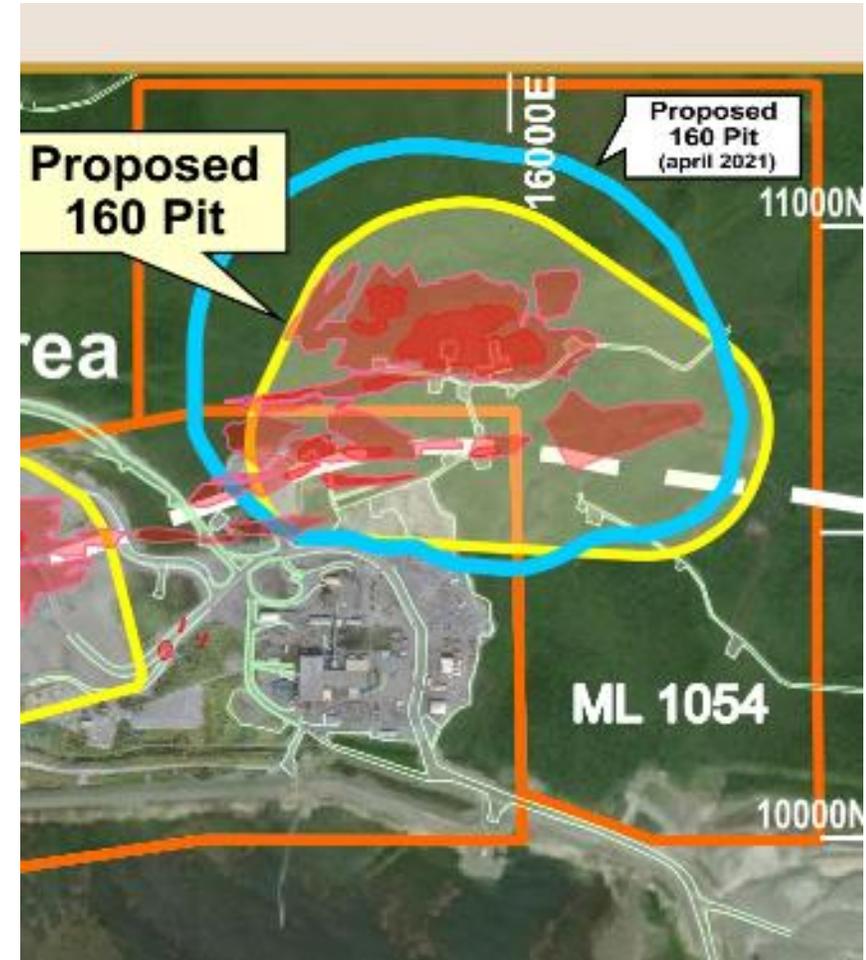
- Certificats d'autorisation (exploitation et détournement du ruisseau) et bail minier: septembre 2020
- Certificat pour les puits d'assèchement au pourtour de la fosse reçu : 24 février 2021

TRAVAUX RÉALISÉS

- Excavation de la rampe Principale et décapage du mort terrain depuis le 18 septembre 2020
- Construction du nouveau canal complété en janvier 2021 pour le détournement du ruisseau

PROCHAINES ÉTAPES

- Finalisation du décapage et début de production du minerai prévu en novembre 2021
- Fin de l'exploitation de la fosse 160 prévue à l'automne 2025
- Demande de modification de l'autorisation pour exploitation de la Fosse 160 pour inclure extension – durée de vie plus longue

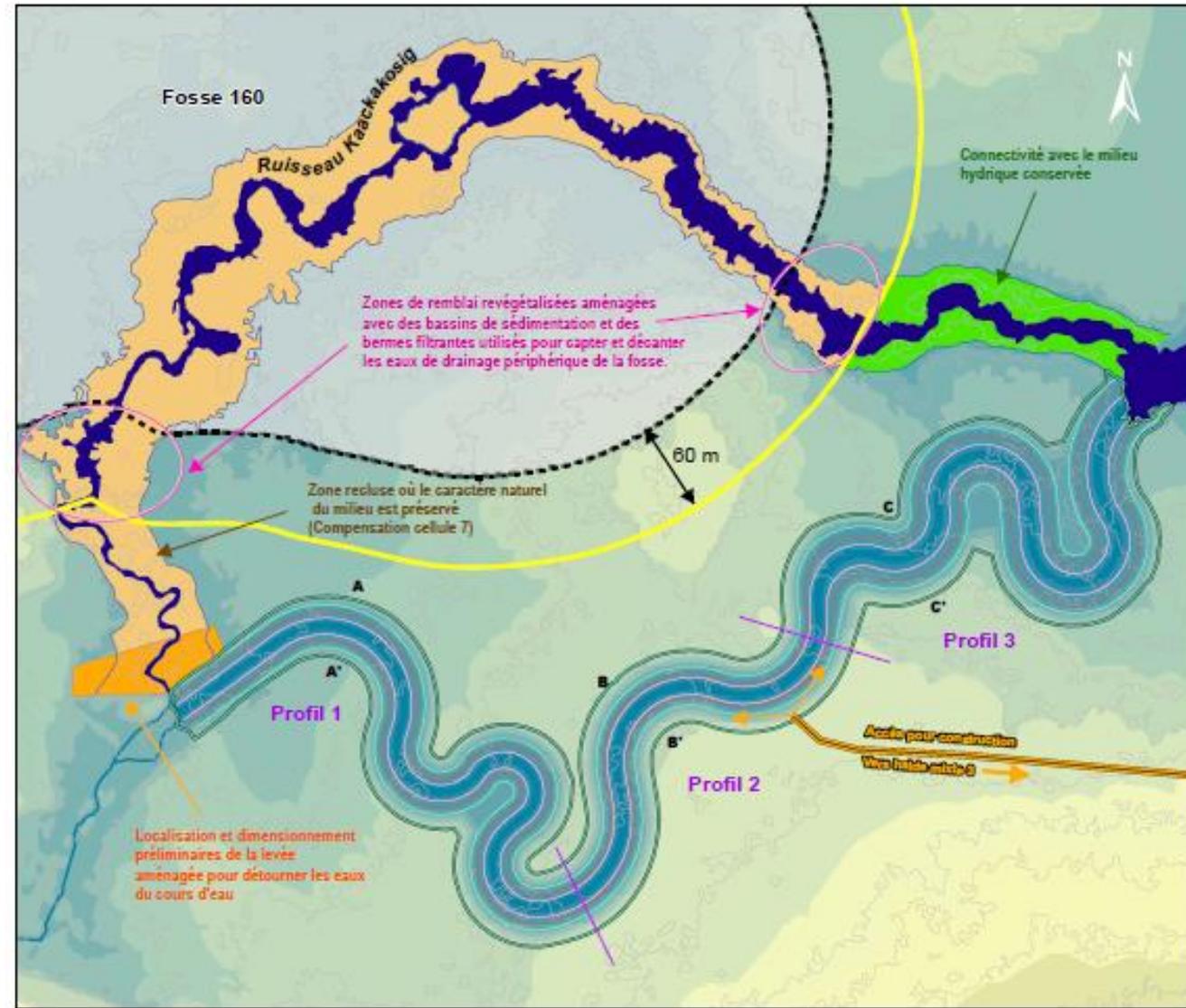


An aerial photograph of a massive open-pit mine. The mine floor is a complex network of dirt roads, tracks, and excavated areas. Several yellow excavators and a large yellow haul truck are visible. A central text box with a white border contains the text "Hecla Quebec". The background shows a dense forest of tall, thin trees under a clear sky.

Hecla Quebec

MISE À JOUR: DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG

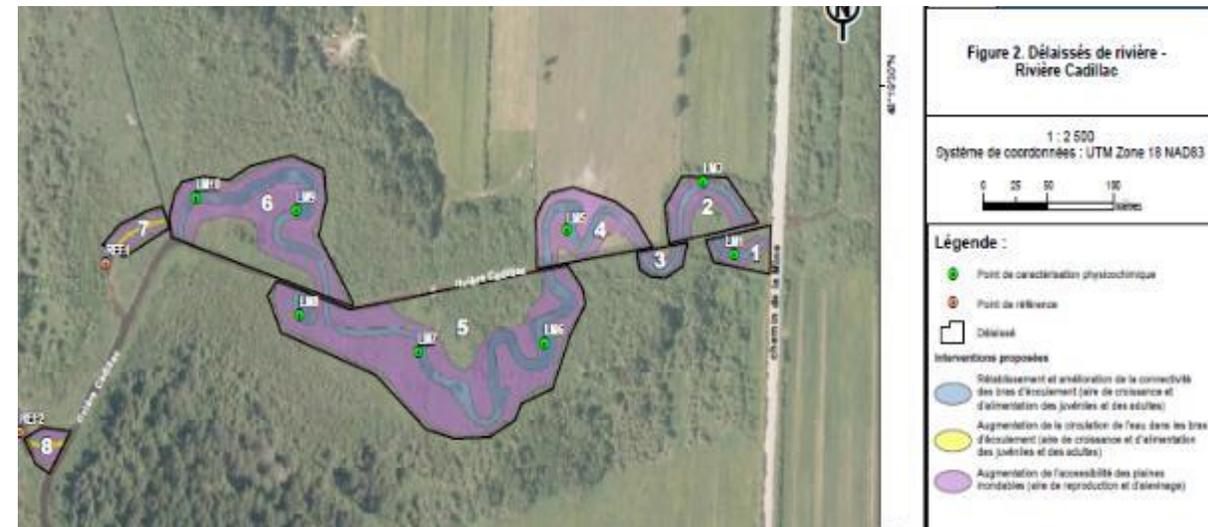
- Collaboration et validation avec le maître de trappe à l'automne 2019
- Dépôt de la demande à Pêches et Océans Canada (MPO) et au Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) en avril 2020 avec 4 projets
- Été 2020 : Travail de terrain exhaustif pour trouver d'autres projets de compensation - plus de 50 sites visités
- Automne 2020 : Présentation de 5 nouveaux projets
- Janvier – Avril 2021 :
 - Discussion avec le MPO, MELCC et MFFP : approche débit minimum réservé dans ruisseau actuel et projets potentiels de compensation
 - Discussion avec différentes parties prenantes dont OBV, Pikogan, UQAT, MELCC, CREAT, Canards Illimités, CTRI, AMQ, etc.
- Le projet de Lac Berry et des délaissés de la Rivière Cadillac devraient être suffisants pour l'acceptation du plan de compensation complet



- Le projet potentiel vise à rétablir la connectivité hydrologique entre le lac Berry et le réseau hydrographique en aval du lac afin de contribuer au maintien et à l'augmentation du recrutement de la population d'omble de fontaine dans le lac Berry.
- Interventions proposées:
 - Aménagement d'un cours d'eau d'une longueur de 391 mètres permettant de relier le lac Berry au réseau hydrographique en aval (dans un secteur de frayères à omble de fontaine confirmé).



- Le projet vise à rétablir la connectivité hydrologique entre les délaissés de rivière et la rivière Cadillac dans un secteur où les activités anthropiques antérieures ont contribué à la linéarisation du cours d'eau.
- Les interventions visent l'amélioration des conditions de vie dans les délaissés et la création de nouveaux habitats du poisson par le rétablissement ou l'amélioration de la connectivité hydrologique entre la rivière Cadillac et neuf (9) d'entre eux,



- **Prochaines étapes :**

- Analyse par le MPO et MFFP
- Autorisation du MFFP détournement du ruisseau Kaackakosig vers le nouveau tronçon et relocalisation des poissons obtenue le 26 avril 2021 avec engagement à proposer plan de compensation avant le 30 juin 2021
- Réponses aux questions du MPO envoyées le 26 avril 2021
- Approbation du plan compensatoire et obtention de l'autorisation du MPO (fin mai 2021)
- Relocalisation des poissons et mise en eau du nouveau canal en juin 2021

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

	PARAMÈTRES	ENCADREMENT		FRÉQUENCE DU SUIVI	MISE À JOUR AU COMITÉ DE LIAISON	COMMENTAIRES
		FÉD	PROV			
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
	Arsenic, cuivre, cyanure, MES, nickel, plomb, zinc,	✓	✓	1 x / semaine		
	Fer, conductivité		✓			
	C10-C50		✓	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	4 x / an		
	Alcalinité, aluminium, azote ammoniacale, cadmium, conductivité, dureté, mercure, molybdène, nitrite et nitrate, sulfates	✓	✓	4 x / an		
	Chlorures, chrome, cobalt, fer, manganèse, phosphore, radium, sélénium, thallium, uranium	✓		4 x / an		
	Cyanates, thioyanates, sulfures, thiosulfates		✓	4 x / an		
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an		
	Lemna Minor	✓		4 x / an		
	Toxicité sublétales (Mémé tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an		
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées à 3 endroits sur le site (monterie de ventilation, dôme et digue)		✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels (Inventaire national des rejets de polluants et Inventaire québécois des émissions atmosphériques)	✓	✓	Annuelle	RENCONTRE D'OCTOBRE	
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc		✓	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	RENCONTRE D'OCTOBRE	
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement (si touche l'habitat du poisson au fédéral aussi)	✓	✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Procédure en place

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX - DÉVERSEMENTS

Mois	Nombre	Produit	Volume (L)	Endroit
Janvier 2021	16	Huile hydraulique, diesel, pulpe, antigel	1 – 20	Fosse, usine
Février 2021	10	Diesel, antigel et huile hydraulique	1 – 20	Fosse, parc à résidus et usine
Mars 2021	12	Diesel, antigel et huile hydraulique et huile a transmission	1- 40	Fosse, parc à résidus
Avril 2021	7	Diesel, huile hydraulique, huile à moteur et chaux vive	1 - 20	Fosse et usine

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU



- **Contributions communautaires:**
 - Troupe à cœur ouvert de La Sarre
 - Place aux Jeunes Baie-James
 - Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Galas d'excellence
 - Lire au Parc – Ville de Val-d'Or
 - École de danse d'Abitibi-Ouest – campagne de financement annuelle

- **À venir :**
 - Distribution d'arbres aux employés le 12 juin 2021
 - Offre d'une dizaine d'arbres aux localités de Villebois et de Valcanton et au Centre de services scolaire de Lac-Abitibi
 - Publication du rapport de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) 2020 (prévision: juin 2021)

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

SUIVI DES SIGNALEMENTS

- **Signalement # 4 – reçu le 15 avril 2021**
 - Mise en contexte:
 - Motif : Poussières dans le stationnement Sud
 - Signalement reçu par le conseiller du quartier
 - Retour d'appel effectué dans les délais prescrits
 - Plusieurs suivis internes et auprès du requérant effectués
 - Statut :
 - Application d'une mesure corrective temporaire (abat-poussières) le 12 mai 2021
- **Autre signalement actif :**
 - **Suivi - Signalement # 2 (décembre 2019) :**
 - Rappel – Mise en contexte
 - Motif : Accès au territoire de chasse
 - Signalement reçu par le biais d'un employé
 - Retour effectué dans les délais prescrits
 - Statut
 - Visite terrain effectuée le 18 septembre 2020 pour baliser le nouveau chemin d'accès
 - Visite sur le terrain vendredi le 21 mai pour validation du tracé
 - Prochaines étapes
 - Planification et exécution des travaux

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

PAUSE

THÉMATIQUE – PLAN DE RESTAURATION

- Plan de restauration et de fermeture du site minier présenté au MERN en octobre 2019
- Plan de restauration approuvé par le MERN le 24 septembre 2020
- Prochaine révision en novembre 2024
- Début du remplissage de la fosse EMCP avec du stérile en 2021
 - Plan de déposition en préparation
- Transport de 188 000 m³ d'argile de la Fosse 160 pour la fermeture progressive de la cellule #2
 - Reprofilage en 2022
- Utilisation de roches stériles pour la construction des digues au parc à résidus



QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

ATELIER – PRIORISATION DES CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

SONDAGE – ASPIRATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU



CONTEXTE

Dans une perspective d'amélioration continue des activités de la mine, Hecla souhaite s'inspirer des aspirations pour adapter son Guide de gestion des dons et commandites. Considérant que le Comité de liaison constitue le canal privilégié permettant de recueillir l'opinion du milieu, Hecla souhaite connaître les aspirations des membres du Comité en termes de développement du milieu.

OBJECTIF VISÉ

- Informer les membres du Comité des sept (7) créneaux de développement du milieu existants tel que présentés dans le Guide de gestion des dons et commandites;
- Solliciter les suggestions des membres du Comité dans l'orientation des activités de développement du milieu.

FINALITÉ DE LA DÉMARCHE

- Les résultats de l'exercice vous seront présentés lors de la prochaine rencontre;
- L'ajustement des pratiques d'Hecla pour prendre en compte les résultats vous sera aussi présenté.

SONDAGE – ASPIRATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU – SUITE

MARCHE À SUIVRE

- Nous effectuerons un sondage en ligne *Survey Monkey*;
- Le lien web sera affiché dans l'espace de « Chat » de la plateforme Zoom. Vous n'aurez qu'à cliquer sur le lien;
- Vous aurez sept (7) options de créneaux de développement auxquels Hecla pourrait contribuer;
- On vous invite à identifier vos priorités et à les numéroter de 1 à 7, 1 étant le plus important et 7 le moins important;
- Garder en tête que l'apport attendu de vous est celui du secteur que vous représentez.

OPTIONS DE CRÉNEAUX DE DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

- ÉDUCATION
- SANTÉ ET COMMUNAUTAIRE
- ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT
- CULTURE
- SPORTS ET SAINES HABITUDES DE VIE

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

TOUR DE TABLE



MOT DE LA FIN



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MERCI



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE